

Rapport d'activités sur la situation financière de la municipalité – 2020

La législation municipale oblige le maire à faire un rapport sur les principales réalisations de l'année précédente et de brosser un portrait de la situation financière de la municipalité.

Bref compte rendu des principales réalisations de 2020

En 2020, le Conseil municipal a œuvré à la réalisation de plusieurs dossiers qui ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie des résidents :

- Dans le contexte de la pandémie de la Covid-19, acquisition du matériel nécessaire à la prévention de la propagation du virus (panneaux de plexiglass, désinfectant, etc.) ;
- L'entretien préventif de nos infrastructures routières : Réparation et pavage de plusieurs sections de routes de la municipalité comme la rue d'Orléans où il eut une réfection majeure ;
- L'avancement du projet d'assainissement des eaux : Communications régulières entre nos ingénieurs mandatés, les intervenants du MAMH, MELCC et MTQ ;
- Achèvement des travaux du lien piétonnier liant l'ancien boisé de la Fabrique et la mairie;
- Mise en place d'une surface multisports (dek hockey) ;
- Amélioration des outils d'informations : Mise à jour du site Internet municipal (<http://stepetronille.iledorleans.com>) et utilisation accrue du journal Le Beau Lieu ;
- Un suivi budgétaire attentif et une gestion financière prudente et cohérente.

Je tiens à remercier le travail des conseillers responsables :

Monsieur **Éric Bussière** est responsable du Comité Consultatif de l'Urbanisme, représente la municipalité au conseil d'administration du Journal Autour de l'Ile. Il s'occupe aussi du déneigement, de l'éclairage et aussi de l'aménagement du terrain de jeux.

La responsabilité des loisirs et des activités communautaires revient à madame **Marie-Claude Laflamme**. Elle s'occupe aussi des communications et de la bibliothèque.

Monsieur **Yves-André Beaulé** est le responsable de la politique Familiale – MADA, des activités communautaires, de la fête des bénévoles et de l'aménagement du boisé de l'Église.

Le conseiller **Jean Côté**, est responsable des infrastructures, des technologies de l'information et du Conseil sans papier.

Madame **Lison Berthiaume** est responsable de l'embellissement du territoire, de l'organisation du travail et du tableau de bord.

Madame **Nancy Duchaine** est responsable du transport adapté (Plumobile), du programme de gestion des matières résiduelles – PGMR, du plan de mesures d'urgence et de la piste de ski de fond.

À mon avis, le succès dans la gestion d'un petit village comme Sainte-Pétronille réside dans la cohésion, le dévouement, les compétences et l'expérience des élus ainsi que dans la contribution de nombreux bénévoles à de multiples activités d'intérêt communautaire. Je les remercie de tout cœur car ils font de notre village un endroit unique et recherché.

Je profite également de cette occasion pour remercier monsieur **Jean-François Labbé**, notre directeur général qui ne cesse de nous rappeler les principes de rigueur. Il est supporté par madame **Chantal Blouin**. Monsieur **Daniel Laflamme**, employé municipal à temps plein qui fait un travail hors pair depuis de nombreuses années et est assisté par monsieur **Stéphane Drolet**.

Rémunérations des élus en 2020*

Harold Noël Maire

- Rémunération 10 118 \$
- Allocation de dépenses (50%) 5 059 \$

Membre du Conseil des maires de la MRC

- Rémunération 12 650 \$
- Allocation de dépenses (50 %) 5 883 \$

Éric Bussière Conseiller

- Rémunération 4 458 \$
- Allocation de dépenses (50 %) 2 229 \$

Marie-Claude Laflamme Conseillère

- Rémunération 4 869 \$
- Allocation de dépenses (50 %) 2 435 \$

Yves-André Beaulé Conseiller

- Rémunération 4 869 \$
- Allocation de dépenses (50 %) 2 435 \$

Jean Côté Conseiller

- Rémunération 4 458 \$
- Allocation de dépenses (50 %) 2 229 \$

Lison Berthiaume Conseillère

- Rémunération 4 047 \$
- Allocation de dépenses (50 %) 2 024 \$

Nancy Duchaine Conseillère

- Rémunération 4 047 \$

- Allocation de dépenses (50 %) 2 024 \$

** La rémunération de base des conseillers et des conseillères est de 4 047 \$. La différence payée provient du supplément alloué pour la responsabilité de pro-maire. La différence est donc attribuable à la durée pendant laquelle la personne a exercé cette fonction durant l'année 2020.*

Une situation financière saine

En 2020, nous avons respecté la quasi-totalité des engagements planifiés qui s'élevaient à 1 999 620 \$ et nous avons terminé l'année avec un surplus budgétaire de 367 300 \$. Le surplus non-affecté de Sainte-Pétronille est donc de 344 790 \$ en date du 31 décembre 2020.

Cette année encore, je vous réitère que la situation financière de la municipalité est très saine. Mis à part un emprunt temporaire de 250 000 \$, le village de Sainte-Pétronille n'a aucune dette à long terme. De plus, nous avons l'un des plus bas taux de taxation au Québec et la notoriété du village est telle que l'ensemble des valeurs immobilières continue de croître à un bon rythme.

Je demeure toujours convaincu que nous arrivons à ces résultats parce que nous gérons selon nos moyens, avec l'aide de nombreux bénévoles et en mettant en commun, avec les autres villages de l'Île, toutes les charges qui ont avantage à être partagées.

À Sainte-Pétronille, la très grande majorité des revenus provient de taxes foncières sur les résidences unifamiliales. Le retrait progressif du gouvernement aux opérations de la MRC ainsi que l'ajout de nouveaux services municipaux se répercutent inévitablement sur le compte de taxes des propriétaires. Afin de préserver l'équilibre budgétaire, il est important d'envisager toutes autres sources de revenus. L'évaluation foncière imposable de la municipalité, qui était de 203 109 900 \$ en 2021 est passé à 204 398 800 \$ en 2021.

Pour 2021, les coûts liés à l'administration municipale croîtront au rythme de l'inflation. Cependant, la réalisation du projet d'assainissement des eaux usées dans une partie du périmètre urbain engendrera des déboursés importants supportés par des subventions du MAMH et le MTQ. En tenant compte de tous ces aspects, le budget équilibré pour 2021 est donc de 13 063 020 \$.

Une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis un an est déposée sur le portail de la Municipalité. Une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ a également été déposée.

Comme à chaque année, nous continuerons d'être très vigilants dans la gestion des taxes et nous serons rigoureux dans l'élaboration des projets. L'objectif recherché par notre administration est de s'assurer que les revenus provenant des taxes puissent servir à offrir d'excellents services municipaux, une meilleure qualité de vie et un accroissement de la valeur de votre patrimoine immobilier.

Harold Noël, agr.
Maire de Sainte-Pétronille

Contrats municipaux de plus de 2 000 \$ conclus au cours de 2020 avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$

JMD Excavation

Montant: 127 833 \$

Description: Travaux d'excavation et de voirie

Englobe

Montant: 67 980 \$

Description: Travaux de génie dans divers projets

Ecogénie

Montant: 26 798

Description: Travaux liés à la coupe des arbres

Contrats municipaux de plus de 25 000 \$ conclus au cours de 2020

Déneigement T.J.

Résolution: 2019-125

Date d'attribution: 7 octobre 2019

Montant: 196 500 \$

Type d'appel d'offres: Public

Description: Déneigement des rues et des trottoirs (3 ans)

Arboriculture de Beauce inc.

Résolution: 2020-097

Date d'attribution : 5 octobre 2020

Montant: 229 426 \$

Type d'appel d'offres: Public

Description: Coupe d'arbres et émondage dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées.